Gestion des déchets de chantier, Les bonnes pratiques

Conférences thématiques

17 et 18 novembre 2014

Mot d’introduction

Cadrage général de la gestion des déchets de chantiers, responsabilités des différents acteurs et bonnes pratiques

DÉCHETS ISSUS DES CHANTIERS DU BTP, DE QUOI PARLE T-ON ?

Les déchets inertes

- Terres et matériaux meubles non pollués
- Graves et matériaux rocheux
- Déchets d'enrobés
- Béton sans ferrailles
- Briques, tuiles et céramiques
- Déchets inertes en mélange

Les déchets non dangereux

- Déchets non dangereux en mélange
- Bois bruts ou faiblement adjuvantés
- Métaux ferreux et non ferreux
- Plastiques
- Chutes d'isolants
- Emballages
- Papiers peints usagés
- Plâtre
- Revêtements de murs et sols
- Pneus usagés

Les déchets dangereux

- Amiante et amiante lié
- Bois traités
- Peinture
- Solvants
- Goudrons
- Terres excavées polluées
- Emballages et chiffons souillés de peinture, colles
- Huiles minérales usagées
- Filtres souillés
- Cartouches, bombes aérosols, piles, batteries, ampoules, D3E

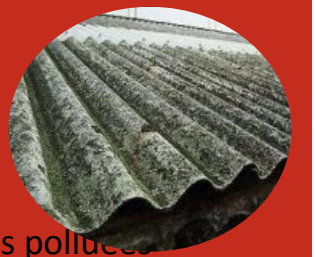

Listes non exhaustives

Quels enjeux ?

- Au niveau des Pyrénées-Atlantiques :
  - Travaux publics (déchets sortis chantiers) : 1 607 milliers de tonnes dont 99% de déchets inertes
  - Bâtiment (y compris démolition) : 235 milliers de tonnes dont 72% de déchets inertes et 26% de déchets non dangereux

A titre de comparaison : les déchets collectés dans le cadre du service public (ménages, commerces et artisans) : 383 milliers de tonnes

- Des données encore floues, peu de suivi et de traçabilité
  - Exemple des déchets inertes :

Destination inconnue : 36%

Valorisation : 49%

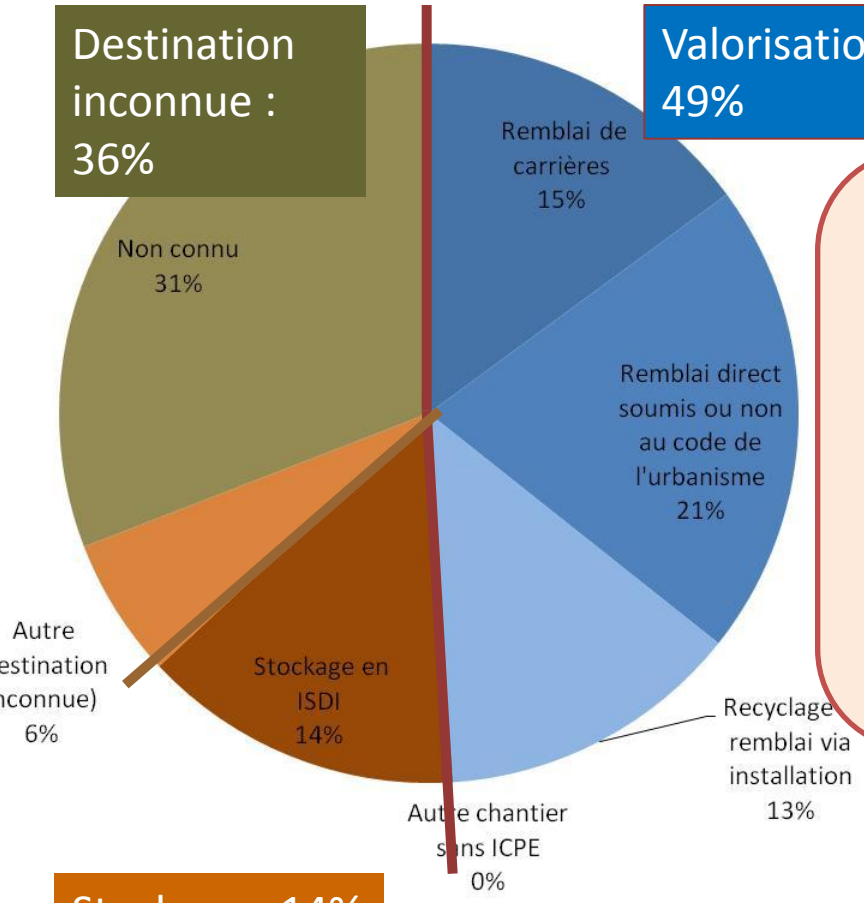

Stockage : 14%

Retour d'une enquête CEBATRAMA auprès d'un échantillon d'entreprises du bâtiment :

- 20% des entreprises capables de quantifier précisément les volumes produits
- 49% des entreprises ne sont pas en mesure de qualifier le type de déchets générés sur le chantier
- 25% des entreprises déclarent avoir une stratégie de gestion des déchets au sein de l'entreprise

Responsabilités des différents acteurs d'un chantier

	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Entreprises de BTP
Amont du chantier	Formule ses exigences sur la prévention et la gestion des déchets Donne les moyens techniques, humains et financiers Désigne le maître d'oeuvre comme coordonnateur "déchets"	Prévoit la réduction et la gestion des déchets - dans les études - dans les DCE - et dans l'analyse des offres	Intègre la prévention et la gestion des déchets dans son offre Sensibilise et forme son personnel Implique ses sous-traitants et fournisseurs Organise la logistique et désigne un responsable "déchets"
Chantier	Vérifie le bon déroulement S'implique en cas de bons résultats ou de dérives	Assure la coordination "déchets"	Mets en oeuvre l'organisation (tri, évacuation, suivi des déchets) Veille à la mise en oeuvre par ses sous-traitants
Aval du chantier	Demande un bilan Tire des enseignements	Vérifie la conformité du bilan "déchets"	Fournit un bilan "déchets"

Règles de base : les interdits

- Ne pas brûler sur les chantiers
- Ne pas abandonner ou enfermer des déchets (même inertes) dans des zones non contrôlées administrativement (décharges sauvages, chantiers)
- Ne pas mélanger des déchets spéciaux avec d'autres catégories de déchets
- Ne pas enfouir des déchets non ultimes.

Orientations nationales

- Différents objectifs nationaux :
  - Stabilisation des déchets du BTP à horizon 2020 (Plan national de prévention des déchets 2014-2020);
  - Valorisation de 70% des déchets du BTP sous forme matière à horizon 2020
- Différentes actions et outils envisagés au niveau national pour améliorer la gestion des déchets du BTP :
  - Plan national de prévention des déchets 2014-2020,
  - Projet de plan 2020-2025

Hiérarchie des modes de traitement

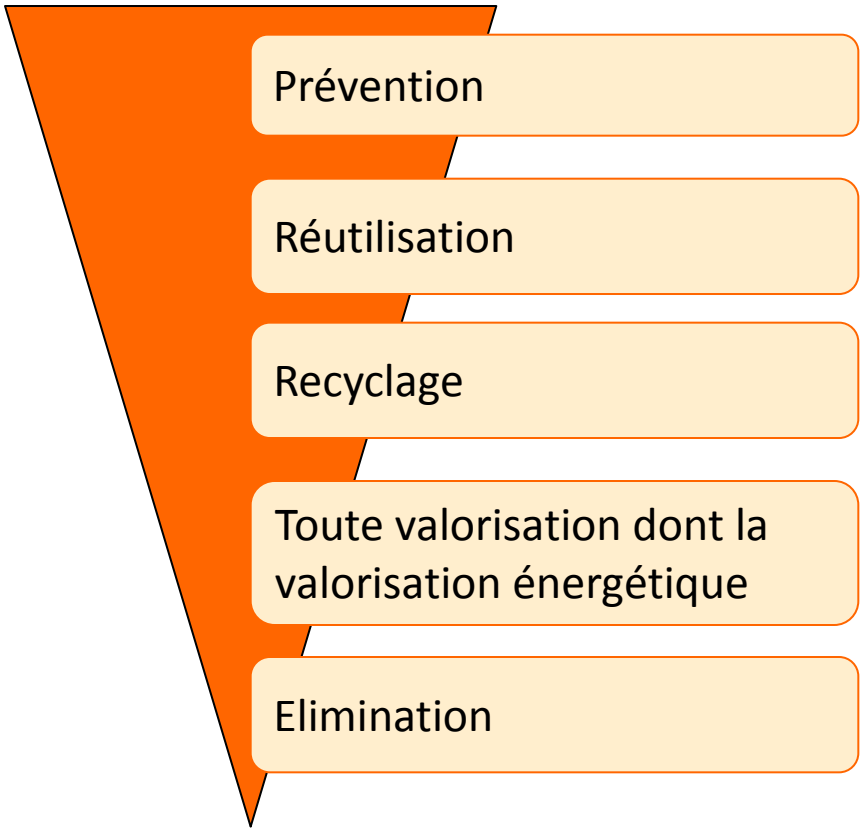

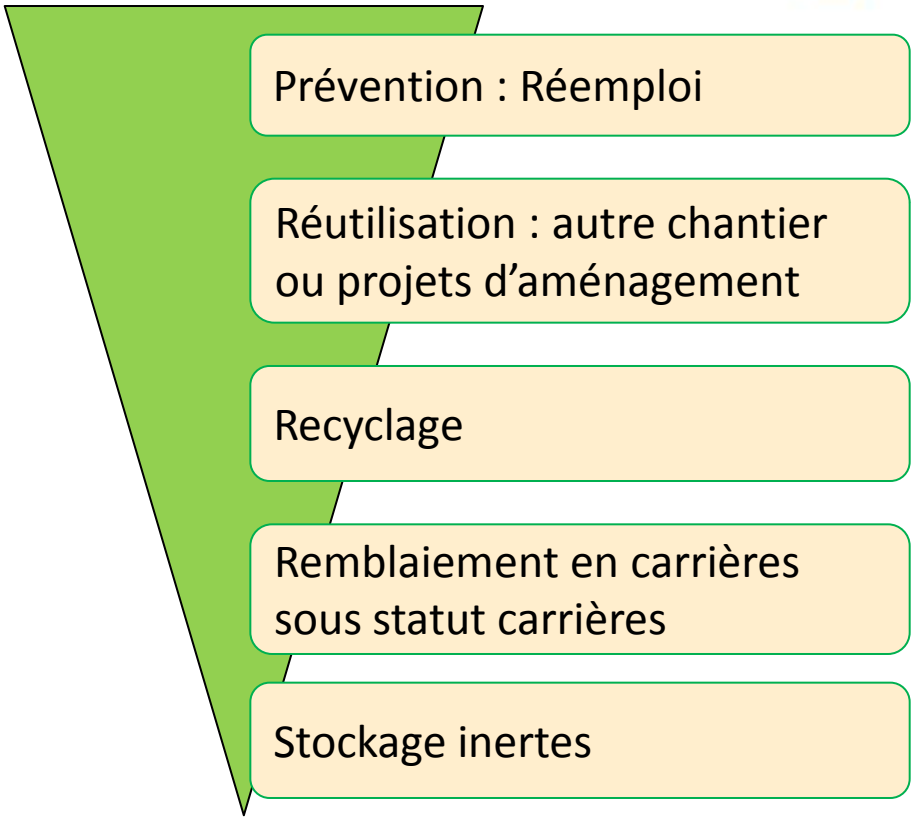

Contexte général

Contexte déchets inertes

Procédure envisagée pour la bonne gestion des déchets

- Avant le chantier

1. Définition d'un plan de gestion des déchets

- Définition des possibilités de réduction des déchets, évaluation des déchets (types, quantité) produits
- Repérage des filières de réutilisation, valorisation ou élimination les plus proches
- Identification des déchets directement réutilisables sur chantier, des déchets valorisables en filières spécialisées, des déchets résiduels

2. Intégration de clauses « déchets » dans le dossier de consultation des entreprises

- Article 36 des CCAG travaux
- Charte de chantier à faible nuisance
- Cible 3 démarche HQE
- Lot spécifique déchets

3. Organisation de la gestion des déchets

- SOGED
- Organigramme des responsabilités de la gestion des déchets
- Définition des modalités de collecte, tri et exutoires finaux

www.cg64.fr PYRENEES ATLANTIQUES

Pendant le chantier

4. Sensibilisation des ouvriers

- Réunion
- Livret d'accueil environnemental

5. Mise en place des moyens de tri sur chantier

- Mise en place d'une organisation de collecte pratique et accessible en fonction des différents flux à trier
- Signalisation efficace des différents contenants

6. Suivi des déchets

- Suivi des enlèvements des bordereaux de suivi (chantier➔centre de tri➔exutoires finaux)
- Suivi de non-conformité et réajustement

Après le chantier

6. Suivi des déchets

- Bilan quantitatif des déchets inertes, non dangereux non inertes et dangereux
- Devenir de ces différents déchets
- % de valorisation

Témoignages d’une entreprise en charge de la gestion des déchets sur les chantiers : Nettoie chantier

Témoignages d’un maître d’œuvre : Inddigo

Outils proposés par la Fédération française du bâtiment et la chambre régionale de métiers et de l'artisanat aux entreprises

Projet de valorisation du plâtre en Aquitaine : Siniat

Mot de la fin